

Nombres de délégués -  
Afférents au Conseil : 49  
- En exercice : 49  
Qui ont pris part  
à la délibération : 40  
Votes exprimés : 40  
POUR : 40  
CONTRE : 0  
Abstentions : 0  
Date de la convocation :  
2 juillet 2024  
Date d'affichage :  
2 juillet 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'YONNE

**DELIBERATION**  
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit juillet, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) - Bruno CHARMET - Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE - Béatrice BOISE - Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER - Gilles SACKPEY - Hervé PASCAULT - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD, absente excusée (pouvoir à Jean-Louis GROGUENIN) - Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL - Rémy VIDAL - Christophe GENTIL - Stéphane BARDOUX - Sandra PICART, absente excusée (pouvoir à Bernard ENFRUN) - Jean-Michel SABAN - Evelyne CALLEJA, absente excusée (pouvoir à Jean-Michel SABAN) - Cloria JAOLAZA, absente excusée (pouvoir à Xavier COURTOIS) - François CAMBURET - Xavier COURTOIS - Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT - Michel GCHWEINDER - Marcel GEORGES - Nathalie LABOSSE, absente excusée (pouvoir à Sylvie CHARPIGNON) - Daniel SIMONNET, absent excusé (pouvoir à Claudine MANIGAULT) - Philippe LARDIN, absent excusé (pouvoir à Marcel GEORGES) - Guy GUENIFFEY - Pascal DUBOIS - Christophe CHEYSSON - Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN - Pierre NOIROT, absent excusé (pouvoir à Jacques ROBERT) - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN - Michel CODRAN -  
Absents excusés : Philippe TRESPALLE - Clément POINTEAU - Frédéric CARRE -  
Absents : Philippe DESCHAUMES - Pierre-Yves ROY - Bertrand LEBLANC - Catherine VERNEAU - Arnaud ROSIER - Claude CATRIN -

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération

**PROJET DE CREATION D'UN TERRAIN MULTISPORTS SEMI-COUVERT A NOYERS  
ACCORD DE PRINCIPE**

Monsieur Stéphane BARDOUX, Vice-Président, explique qu'afin de soulager le gymnase de Noyers qui ne dispose plus de créneaux libres, il est envisagé de mener une réflexion sur un projet visant à créer un équipement multi-usage, intercommunal, polyvalent et conforme aux recommandations fédérales (homologation). Ce terrain pourrait servir aux associations mais également avoir des créneaux plus libres pour les jeunes ou les touristes.

Des rencontres ont eu lieu avec la mairie de Noyers qui pourrait mettre à disposition le terrain de foot situé derrière le collège, avec des représentants associatifs, avec la principale et les professeurs d'EPS du collège.

Il a été envisagé de mettre en place un comité de pilotage afin de vérifier la faisabilité technique, spatiale et économique du projet sur notre territoire et de réaliser une étude faisabilité.

Le Vice-Président propose de donner un accord de principe sur le projet et afin d'engager le travail sur la faisabilité.

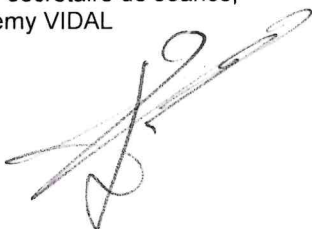
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DONNE un accord de principe sur le projet de création d'un équipement multisport à Noyers et la réalisation d'une étude de faisabilité.

AUTORISE le Président à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,  
Rémy VIDAL



Le Président,  
Xavier COURTOIS



PUBLIEE LE

11/07/2024

REÇU EN PREFECTURE

le 10/07/2024

Application agréée E-legalite.com